

INFORMATIONS

publiées par la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Bulletin n° 8

24 janvier 1947.

LA RECONSTRUCTION DES INSTALLATIONS DE SIGNALISATION ÉLECTRIQUE.

Au 10 mai 1940, la S.N.C.B. comptait une centaine d'installations de signalisation électrique assurant la manoeuvre et la sécurité du trafic dans ses grandes gares. Trente pour cent de ces installations furent détruites ou démantelées par faits de guerre.

Dès les premiers jours de la libération, tout fut mis en oeuvre pour le rétablissement, provisoire d'abord, définitif ensuite de ces organes essentiels de notre railway.

Au début de 1945 déjà, le minimum indispensable au trafic était rétabli partout, malgré la pénurie de matériel et d'outillage, les bombardements et l'offensive des Ardennes. Un an plus tard, toutes les restaurations provisoires étaient terminées, quelques-unes installées dans des voitures désaffectées pour pallier l'absence de matériaux de construction.

Tout récemment, le 27-12-46, l'installation d'Angleur, sabotée au cours des événements et remplacée ultérieurement par une installation de fortune réalisée en ayant recours à tous les artifices possibles, était reconstruite dans sa forme primitive. Une partie de l'installation était mise en service. D'ici peu, après achèvement des travaux, l'installation totale permettra le tracé de tous les itinéraires avec une sécurité comparable à celle qu'offrent nos meilleures cabines de signalisation modernes.

Au début de cette année, malgré la pénurie d'approvisionnement et de main-d'oeuvre spécialisée, la moitié des restaurations définitives sera achevée et bon nombre d'autres sont en cours d'exécution.

Ce résultat remarquable est dû à l'esprit d'organisation des services techniques et au magnifique dévouement des cheminots belges.